



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure  
fédérative :

IRPALL (Institut de Recherche Pluridisciplinaire en Art  
Lettres et Langues)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Toulouse le Mirail

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

IRPALL (Institut de Recherche Pluridisciplinaire en Art  
Lettres et Langues)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Toulouse le Mirail

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



# Fédération

Nom de la fédération : IRPALL (Institut de Recherche Pluridisciplinaire en Art Lettres et Langues)

Label demandé :

N° si renouvellement : Structure fédérative

Nom du directeur : M. Michel LEHMANN

## Membres du comité d'experts

Président :

M. Dominique VIART, Université Lille 3, IUF

Experts :

M. Guillaume BONNET, Université de Dijon

M. Marc CERISUELO, Université d'Aix-Marseille

M. Jean-Raymond FANLO, Université d'Aix-Marseille

Mme Paola MARRATI, Université Johns Hopkins, Baltimore, USA

Mme Silvia MIILANESI, Université de Nantes

M. Jean-Jacques VINCENSINI, Université de Tours

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Frédéric HURLET, CNU

## Représentants présents lors de la visite

Déléguée scientifique représentant de l'AERES :

Mme Sandra LAUGIER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

Mme Marie-Christine JAILLET, Vice présidente



# Rapport

## 1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Le 30 novembre à 19h, à l'issue de la rencontre avec l'Equipe LLA, le comité d'expert a été reçu par M. Michel Lehmann, directeur de l'IRPALL, entouré de plusieurs responsables d'axes, qui a présenté les objectifs, la structure et le fonctionnement de l'Institut.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

Fondé comme PPF en 2003, l'Institut de Recherche Pluridisciplinaire IRPALL fut reconnu comme structure fédérative en 2007. Il rassemble des chercheurs en Arts, Lettres et Langues dont les spécialités ne pouvaient trouver place dans la MSHT, pour des programmes que leur transversalité distingue des thématiques spécifiques aux équipes et laboratoires respectifs de ces chercheurs. Le domaine d'activité s'inscrit dans l'ensemble des Sciences humaines et sociales selon 4 axes : « Arts et sciences des discours » ; « le hors-texte » ; « Mythes et religions » ; « Littératures du domaine européen ».

- Equipe de Direction :

Le Bureau de direction est composé d'un Directeur M. Michel Lehmann, d'une Directrice adjointe : Mme Françoise Knopper (leur mandat est de 4 ans, sur élection par les membres de l'Institut et validation par le CS de l'Université), d'une responsable administrative : Mlle Christine Calvet, auxquels sont associés trois coordinateurs d'axes (sur quatre) et un Conseil d'Institut où siègent en outre les deux coordinateurs de chaque axe de recherche se réunit tous les deux mois, notamment pour examiner les demandes concernant le budget (une rotation des fonctions de coordinateurs peut être envisagée à mi-parcours du contrat).

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

L'IRPAAL a une responsable administrative (cette personne a candidaté sur un poste Ingénieur d'Etude, dans le cadre du plan d'adéquation grade-fonction engagé par la direction de l'établissement). Le secrétariat de l'Institut est assuré par un personnel contractuel (financé à 30% sur fond propre). Le basculement en CDI est prévu en janvier 2010.

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

L'IRPALL est une structure solide, qui a fait ses preuves et manifeste une activité certaine. Elle regroupe 20 Unités, de diverse nature : 7 Equipes d'Accueil, 3 UMR, 1 Jeune Equipe et 1 Equipe soutenue par le CS de l'Université, toutes basées à Toulouse le Mirail ainsi que 3 écoles doctorales de la même université. Elle est enfin en lien avec l'EHESS de Paris et avec une EA de Bordeaux 3. Elle intègre également 3 structures fédératives de Toulouse le Mirail (dont la MSH).

Cet ensemble montre l'ampleur du dispositif, mais inquiète un peu par l'empilement de structures et les possibles redondances. Il est pour le moins étonnant que l'IRPALL intègre d'autres structures fédératives, notamment



l'Institut pluridisciplinaire pour les études sur l'Amérique latine à Toulouse et l'Institut des Amériques. Une clarification s'impose.

- **Points forts et opportunités :**

D'évidence, l'IRPALL a bonne presse auprès des enseignants chercheurs, du moins de certaines unités de recherche avec lesquelles il est en liaison, et paraît donner toute satisfaction à l'administration centrale de l'Université.

On note aussi une bonne intégration dans le milieu culturel toulousain. Une convention a été signée avec le Théâtre National du Capitole de Toulouse pour la médiation culturelle de sa saison lyrique. De nombreuses manifestations (conférences, ateliers, débats...) ont été conduites par les chercheurs et les doctorants de l'Institut, et adressées à divers auditoires y compris au public des quartiers populaires. D'autres conventions se profilent avec d'autres institutions culturelles et des musées.

- **Points faibles et risques :**

La structuration de la recherche n'est pas toujours claire entre ce qui relève de la MSH et ce qui relève de l'IRPALL, d'autant que la MSH appartient également à l'ensemble des entités incluses dans l'IRPALL.

On peut de même se demander comment justifier une structure transversale quand certaines unités de recherche de l'Université (comme LLA et PLH) sont bâties sur ce même principe. De fait, il semble qu'il y ait redondance : le programme sur la littérature de jeunesse en Espagne par exemple recoupe largement celui de LLA, même chose pour le théâtre et les autres arts, la pantomime, théâtre et musique. L'IRPALL semble ainsi redoubler, sans justification scientifique, les moyens de certaines unités.

Dans le même ordre d'idée, on peut demander dans quelle mesure l'IRPALL, structure fédérative, ne se superpose pas aux écoles doctorales, qui ont précisément cette vocation (transversalité, transdisciplinarité, etc.).

Le risque est dès lors celui d'une accumulation de structures, dispendieuses en temps et en énergie, et surtout en moyens financiers, pour des activités finalement assez voisines gérées par les unes et les autres.

Enfin la définition « identitaire » de l'IRPALL n'est pas très nette, comme le reconnaît du reste le rapport qui note une « lisibilité identitaire parfois plus difficile à établir ».

- **Recommandations au directeur de la structure fédérative:**

Une fonction de l'IRPALL serait éventuellement de favoriser des synergies entre les unités de recherche existantes (PLH et LLA), qui paraissent s'ignorer et développer leurs activités en parallèle et de veiller à éviter les duplications de journées d'études et colloques sur des questions trop voisines. Cela devrait conduire à envisager une association plus formelle de ces deux unités, dont l'existence de l'IRPALL montre de fait la redondance.

### 3 • **Appréciations détaillées**

- **Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :**

L'activité développée est riche et diverse (colloques, séminaires, journées d'études, publications collectives) mais il est difficile d'en proposer un bilan synthétique : d'une part chaque axe développe sa propre démarche et se subdivise en plusieurs programmes, d'autre part certaines activités (séminaires notamment, journées d'études) relèvent aussi bien de chacune des unités de recherche associées, de même que les thèses inscrites.

- **Réalité et qualité de l'animation scientifique :**

La réalité et la qualité des travaux sont effectives. Selon les axes, on peut souligner :

- pour l'Axe 1 : 2 colloques ("Voix et savoirs" ; "point d'écoute") en cours d'édition ; un travail d'élaboration de "langage commun" entre des disciplines diverses et un ensemble de recherches substantielles sur le "témoignage" qui a donné lieu à plusieurs publications ;



- pour l'Axe 2 : deux journées d'études annuelles et une publication collective sur "Musique et littérature" ;
- pour l'Axe 3 : plusieurs publications collectives pour 3 des 4 programmes, ainsi que des activités ponctuelles de conférences ou (demies-) journées d'étude ;
- pour l'axe 4 : il fait également état de plusieurs colloques et de publications collectives, dont des traductions.

- **Pertinence et qualité des services techniques communs :**

Les services techniques communs sont assez réduits en personnel (1 contractuel pour lequel est prévu un CDI), plus substantiels en matériel nécessaire au fonctionnement : parc informatique mis à jour et/ou renouvelé ; équipements supplémentaires (matériels d'enregistrement, de conférence...), dont l'entretien est assuré par l'université, et la Maison de la Recherche.

La structure fédérative ne se justifie pas entièrement par la mise à disposition de moyens à l'ensemble des unités pertinentes.

- **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :**

Les membres des unités de la fédération bénéficient des équipements acquis sur le budget de la structure (installés dans les locaux de la Maison de la Recherche de l'UTM) lorsqu'ils travaillent dans le cadre des axes de l'Institut. Ils ont droit à l'appui du personnel.

Le budget de l'IRPALL est réparti annuellement par le Conseil de l'Institut selon un « principe d'équité » entre les quatre axes et leurs programmes respectifs.

- **Valorisation des résultats de la recherche :**

De nombreuses publications, essentiellement accueillies dans la revue Champs du signe et dans la collection associée, mais aussi des collectifs édités ailleurs témoignent de ces activités. En outre un certain nombre de publications reçoivent le « label » de l'IRPALL et sont financièrement soutenues par la fédération, qui joue un rôle de soutien à l'édition.

- **Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.**

L'IRPALL fait de toute évidence la satisfaction d'un nombre important d'EC de l'UTM et prend une part active aux travaux des uns et des autres, que la structure soutient et favorise avec la souplesse souhaitée.

Néanmoins l'observateur extérieur ne peut que déplorer la complexité des structurations de la recherche dans cette université : certaines équipes sont bâties sur un modèle fédératif qui regroupe d'anciennes équipes de recherche toujours actives comme telles, le lien avec les Ecoles doctorales semble un peu flou. L'on est inquiet devant cette accumulation de structures.

L'IRPALL, assez divisé dans l'arborescence de ses axes et programmes, peine à se donner une image très identifiable au plan des contenus, mais c'est certainement le lot commun de ce type de structure.

Le problème majeur demeure la redondance de l'IRPALL par rapport aux unités LLA et PLH ainsi que son articulation avec la MSH.



Toulouse, le 29 avril 2010

**PRESIDENCE**

Monsieur Pierre GLORIEUX  
Directeur de la section des  
unités de recherche - AERES

**BLAGNAC**  
IUT TOULOUSE II

1, PLACE G. BRASSENS - BP 60073  
31703 BLAGNAC CEDEX  
TELEPHONE : 05 62 74 75 75

**CAHORS**

ANTENNE DE L'UTM  
273, AVENUE H. MARTIN - BP 282  
46000 CAHORS CEDEX  
TELEPHONE : 05 65 23 46 00

**FIGEAC**

IUT TOULOUSE II  
AVENUE DE NAYRAC  
46100 FIGEAC  
TELEPHONE : 05 65 50 30 60

**FOIX**

ANTENNE DE L'UTM  
4, RUE RAOUL LAFAGETTE  
09000 FOIX  
TELEPHONE : 05 61 02 19 80

**MONTAUBAN**

ANTENNE DE L'UTM  
116, BOULEVARD MONTAURIOL  
82017 MONTAUBAN CEDEX  
TELEPHONE : 05 63 63 32 71

**CAMPUS DU MIRAIL**

TELEPHONE : 05 61 50 44 99  
TELECOPIE : 05 61 50 43 50

INTERNATIONAL  
TEL : +33 5 61 50 44 99  
FAX : +33 5 61 50 43 50  
E MAIL : [Presidence@univ-tlse2.fr](mailto:Presidence@univ-tlse2.fr)

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO  
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)

**Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation  
de la structure fédérative IRPALL – FED4098**

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation concernant la structure fédérative IRPALL et en particulier des remarques qui lui sont adressées touchant à la cohérence de la structuration de la recherche portée par l'Établissement.

Tout d'abord, l'Université s'étonne des conditions dans lesquelles la visite du comité s'est effectuée et qui n'ont pas permis d'appréhender la position réelle de l'IRPALL dans son environnement scientifique ainsi que le rôle de carrefour qu'il joue pour l'ensemble des équipes de recherche en lettres mais également en langues. En effet, plus que d'une visite programmée, il s'est agi d'échanges informels avec le seul bureau de l'IRPALL, opérés par le Comité venu visiter 2 de nos Unités, entre les deux demi-journées consacrées à l'examen de celles-ci. Il en ressort un bilan très marqué par les modalités de la visite et plusieurs incompréhensions sur la place et le rôle de l'IRPALL comme structure fédérative.

En effet, dans ses deux principaux domaines de compétence (Sciences Humaines et Sociales d'une part, Arts Lettres et Langues d'autre part), l'Établissement a depuis longtemps favorisé le développement d'une organisation collective de sa recherche qui respecte les dynamiques des collectifs scientifiques tout en visant à une meilleure lisibilité et cohérence. Cette politique a abouti à un dispositif de recherche qui s'appuie d'une part sur des unités de recherche dont le périmètre n'a pas été remis en cause par les dernières expertises AERES, et d'autre part sur deux structures fédératives qui permettent aux membres de ces Unités de développer, sur des thématiques transversales, un dialogue et des échanges entre disciplines : la MSHS-T- pour les SHS et l'IRPALL pour les Arts, Lettres et Langues.

Par ailleurs, une lecture attentive du bilan et du projet de l'IRPALL montrent la place des Unités de recherche dans ses activités et la complémentarité entre cette structure fédérative et les Unités. Ainsi, pour le prochain quadriennal, l'IRPALL continuera à permettre aux enseignants-chercheurs et chercheurs en Arts, Lettres et Langues, essentiellement localisés dans notre Établissement, de mener des réflexions communes transversales à leur communauté scientifique de référence et à assurer l'ouverture de ces disciplines sur leur environnement et la cité, en renforçant les partenariats qu'il a su développer, par exemple avec un certain nombre d'institutions culturelles.

On ne saurait y voir aucun chevauchement avec les activités de la MSHS-T-, structure portée par les trois Établissements universitaires toulousains avec l'ambition partagée de favoriser, à l'échelle du site, la mise en relation et synergie



## PRESIDENCE

### BLAGNAC

IUT TOULOUSE II

1, PLACE G. BRASSENS - BP 60073  
31703 BLAGNAC CEDEX  
TELEPHONE : 05 62 74 75 75

### CAHORS

ANTENNE DE L'UTM

273, AVENUE H. MARTIN - BP 282  
46000 CAHORS CEDEX  
TELEPHONE : 05 65 23 46 00

### FIGEAC

IUT TOULOUSE II

AVENUE DE NAYRAC  
46100 FIGEAC  
TELEPHONE : 05 65 50 30 60

### FOIX

ANTENNE DE L'UTM

4, RUE RAOUL LAFAGETTE  
09000 FOIX  
TELEPHONE : 05 61 02 19 80

### MONTAUBAN

ANTENNE DE L'UTM

116, BOULEVARD MONTAURIOL  
82017 MONTAUBAN CEDEX  
TELEPHONE : 05 63 63 32 71

### CAMPUS DU MIRAIL

TELEPHONE : 05 61 50 44 99  
TELECOPIE : 05 61 50 43 50

INTERNATIONAL

TEL : +33 5 61 50 44 99  
FAX : +33 5 61 50 43 50  
E-MAIL : [Presidence@univ-tlse2.fr](mailto:Presidence@univ-tlse2.fr)

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO  
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)

de l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs relevant des SHS dans ces différents Établissements afin qu'ils développent des recherches interdisciplinaires.

Enfin, la question de la définition identitaire de l'IRPALL soulignée par le rapport comme celle des redondances des structures et des activités méritent une réponse plus fournie que je vous prie de trouver ci-dessous au travers des observations formulées par Monsieur Michel LEHMANN, directeur de la structure.

La direction de l'IRPALL a rencontré les membres du comité d'experts de l'AERES lors d'un bref échange, à l'UTM, le 30 novembre dans le cadre de la visite des équipes LLA et PLH.

Cette rencontre, présentée par Mme Sandra LAUGIER, déléguée scientifique représentant l'AERES, comme une « séance informelle » ne s'inscrivant pas dans un protocole établi, a permis d'apporter quelques réponses rapides aux premières questions du comité.

Le Bureau de l'IRPALL se réjouit de constater que le comité a reconnu la qualité scientifique des travaux de l'institut, la richesse et la diversité de ses activités, tout comme ses efforts d'ouverture et de diffusion vers la société.

Comme cela avait été évoqué lors de la rencontre, la singularité de l'Institut - identitaire et institutionnelle - ne pouvait être aisément décrite par le formulaire délivré par l'AERES (Bilan IRPALL p3 et sq) : en effet, l'IRPALL est composé de chercheurs qui interviennent à titre individuel. Le rapport ne reflète pas la nature réelle de l'Institut. A titre d'exemple, nous relevons dans ce rapport de l'AERES quelques points symptomatiques d'une compréhension incomplète de l'Institut IRPALL, dans sa forme, son fonctionnement et sa vocation.

Le rapport s'achève par la critique principale : la redondance de l'Institut par rapport aux équipes LLA et PLH et son articulation avec la MSH.

Dès 2003, alors qu'il n'était encore que PPF et avant même d'être accrédité au titre de structure fédérative en 2007 avec la note A, l'IRPALL a toujours veillé à clarifier ses périmètres et ses articulations. Le reproche d'une redondance des programmes de recherche ne pourrait avoir de réelle prise qu'au niveau de leurs titres et de leurs intitulés. Le bilan de l'IRPALL insiste bien sur le fait qu'il cultive une méthodologie du pluridisciplinaire qui en fait sa singularité et lui permet d'offrir une plus-value certaine aux chercheurs et à l'établissement, grâce aux réseaux mobiles mis en place depuis la création de l'institut. La moindre ambiguïté est d'ailleurs repérée par le conseil de l'Institut.

Les projets ont été élaborés dans le strict souci de souligner la distinction entre les thématiques des chercheurs venant travailler dans un axe de l'IRPALL et celles de leurs équipes d'accueil respectives. Le bilan et le projet font état de programmes clos compte tenu de leur risque de confusion (Bilan IRPALL p. 15 et p.51). Ils correspondent aux deux exemples que l'AERES pointe dans son rapport et connaissent un repositionnement plus net dans le prochain contrat, notamment dans le nouvel axe2.

Le rapport de l'AERES déplore la confusion qui naîtrait des empilements de structures apparemment semblables au sein de l'établissement. Il se soucie particulièrement des périmètres entre PLH, LLA et l'IRPALL, au point qu'un lecteur « extérieur » du rapport de l'AERES pourrait curieusement comprendre que seules PLH et LLA constituent les forces vives de l'IRPALL.

Si le comité d'experts a eu l'occasion d'évaluer en profondeur PLH et LLA, il va de soi qu'il faut prendre en compte la présence très forte d'autres équipes de langues (CAS, CREG, Il Laboratorio, IRIEC). Les langues sont représentées par la directrice adjointe de l'IRPALL, également directrice du CREG. En argumentant



**PRESIDENCE**

**BLAGNAC**  
IUT TOULOUSE II

1, PLACE G. BRASSENS - BP 60073  
31703 BLAGNAC CEDEX  
TELEPHONE : 05 62 74 75 75

**CAHORS**  
ANTENNE DE L'UTM

273, AVENUE H. MARTIN - BP 282  
46000 CAHORS CEDEX  
TELEPHONE : 05 65 23 46 00

**FIGEAC**  
IUT TOULOUSE II

AVENUE DE NAYRAC  
46100 FIGEAC  
TELEPHONE : 05 65 50 30 60

**FOIX**  
ANTENNE DE L'UTM

4, RUE RAOUL LAFAGETTE  
09000 FOIX  
TELEPHONE : 05 61 02 19 80

**MONTAUBAN**  
ANTENNE DE L'UTM

116, BOULEVARD MONTAURIOL  
82017 MONTAUBAN CEDEX  
TELEPHONE : 05 63 63 32 71

**CAMPUS DU MIRAIL**

TELEPHONE : 05 61 50 44 99  
TELECOPIE : 05 61 50 43 50

INTERNATIONAL  
TEL : +33 5 61 50 44 99  
FAX : +33 5 61 50 43 50  
E MAIL : [Presidence@univ-tlse2.fr](mailto:Presidence@univ-tlse2.fr)

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO  
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)

autour des seuls PLH et LLA, le rapport ignore une bonne moitié des chercheurs travaillant à l'Institut, sur le site toulousain, en France et à l'étranger. Compte tenu de ce contexte particulier, le bureau de l'IRPALL a du mal à saisir les recommandations d'un regroupement entre les deux équipes, PLH et LLA, dans lequel l'IRPALL aurait un rôle d'arbitrage à jouer. Il y aurait là un risque d'ingérence et un mélange de genres institutionnels incompatibles avec l'IRPALL. Ces recommandations sont exprimées dans le rapport de l'IRPALL, alors qu'elles sont absentes des rapports de PLH et LLA, ce qui sème encore la confusion. De la vision d'un empilement des structures découle une autre méprise dans le rapport qu'il nous faut corriger.

Le rédacteur du rapport de l'AERES décrit plus d'une fois l'IRPALL de manière erronée. L'IRPALL ne « regroupe » pas des équipes, des laboratoires, etc... Ce ne sont pas des structures qui travaillent à l'IRPALL, ce sont des chercheurs qui s'associent à titre individuel. Voilà un autre point que le tableau du formulaire AERES ne pouvait restituer et que le bilan de l'Institut tentait de rétablir. Les chercheurs ne sont même pas mandatés par leur Equipe de rattachement. Ils viennent à l'Institut afin de profiter d'une plus-value scientifique et méthodologique dans le vaste champ du pluridisciplinaire.

Autre erreur d'appréciation, l'institut n'a pas vocation d'inscrire des thèses, il est un institut de recherche au sens plein. Voilà un point important qui le distingue des Equipes, mais aussi des Ecoles doctorales. Il n'y a donc aucun risque de recoupement avec les ED, les missions étant bien distinctes et les passerelles jugées nécessaires ayant été votées de part et d'autre en conseil. En revanche, que l'institut ouvre ses portes aux doctorants est bien naturel. Rappelons que la récente évaluation de l'ED Alpha a salué de manière appuyée la collaboration que cette ED entretenait avec l'IRPALL.

Travailler à l'IRPALL est bien un apport et non un substitut. L'IRPALL n'est pas une béquille à des Equipes qui seraient défaillantes. Que le pluridisciplinaire soit aussi répandu est une chance. L'IRPALL ne peut avoir la prétention d'en être le seul détenteur. Mais il peut se prévaloir de cultiver des modalités singulières qui font tout son intérêt.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel FILÂTRE